



Traité Kilaim

Michna 9 - Chapitre 6

הַפֶּרֶח הַיּוֹצֵא מִן הָעֵרִיס,
רוֹאִין אוֹתוֹ כְּאִלוֹ מְטַטְלֵת תְּלִינָה בּוֹ;
כְּנִגְדּוֹ אָסוּר.
וְכֵן בְּדַלִּית.
הַמּוֹתֵחַ זְמוּרָה מֵאֵילָן לְאֵילָן,
תְּחִתֶּיהָ אָסוּר.
סִפְקָה בְּחֶבֶל אוֹ בְּגָמִי,
תְּחַת הַסִּפּוּק מְתֵר.
עֲשָׂאָה כְּדִי שְׂיֵהֲלֵךְ עָלָיו הַחֹדֶשׁ,
אָסוּר.

Si le sarment dépassent de la treille, on fait comme si un fil à plomb y était suspendu [à son extrémité], et, en dessous, il sera interdit [d'ensemencer] ; et de même pour une dalit (une vigne saillante). Si on étire un sarment d'un arbre à un autre, en dessous de [ce sarment] il sera interdit [de semer]. Si on l'a prolongé avec une corde ou avec un jonc (car ce sarment était trop court), en dessous de la prolongation il sera permis [de semer]. Mais si on l'a faite pour que le nouveau [sarment] s'y développe, c'est interdit [de semer en-dessous].



1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions